VQ-239										189.
ROUPE D'UTILISATION A	GRICOLE (A)									
AGRICULTURE 1	C	ULTURE						6	3	
AGRICULTURE 2	C	ULTURE ET ÉLE	/AGE					6-	4	
ROUPE D'UTILISATION R			ES D'OCCUPATION	ON: A: ISOL	É - B: JUMELÉ	- C: EN RAN	IGÉE			
HABITATION 1		LOGEMENT						6		
HABITATION 2		LOGEMENTS						6		
HABITATION 3		LOGEMENTS						6		
HABITATION 4		À 8 LOGEMENTS						6		
HABITATION 5		À 12 LOGEMENT						69		С
HABITATION 6		3 À 36 LOGEMEN						7		
HABITATION 7		7 LOGEMENTS E						7		
HABITATION 8			SION - 4 À 9 CHAMBR					7:		
HABITATION 9			SION - 10 CHAMBRES	S ET PLUS				7:		
HABITATION 10		IABITATION COLL						7-		
HABITATION 11		IAISONS MOBILES						7:		
HABITATION 12			MBRES - 4 À 9 CHAM					75		
HABITATION 13			MBRES - 10 CHAMBR	ES ET PLUS				75	.2 X	
ORMES SPÉCIALES APP										
		ABITATION PROT			5 N 1 O			94		
			DE 2 CHAMBRES O					29		
OUDE DIVERS 15			DE 3 CHAMBRES O	U PLUS OU DE 1	05 M. ² OU PLUS			29	92	
ROUPE D'UTILISATION C										
COMMERCE 1		PACCOMMODATION						70		
COMMERCE 2		ERVICES ADMINI	STRATIFS					7		
COMMERCE 3		HÔTELLERIE PÉTALLET SERVICES							8	
COMMERCE 4		ÉTAIL ET SERVICES							9 X	
COMMERCE 5			STAURATION, DÉBITS D'ALCOOL ET DIVERTISSEMENT						0 X	
COMMERCE 6		E DÉTAIL AVEC N	IUISANCES					8		
COMMERCE 7		E GROS						8:		
COMMERCE 8		TATIONNEMENT						8:	3 X	
ROUPE D'UTILISATION IN								_		
INDUSTRIE 1			MERCE DE DÉTAIL					8-		
INDUSTRIE 2		ANS NUISANCE	_					8		
INDUSTRIE 3	À NUISANCE FAIBLE							81		
INDUSTRIE 4		NUISANCE FORT	TE.					8	7	
ROUPE D'UTILISATION P								_		
PUBLIC 1		CLIENTÈLE DE V						8		
PUBLIC 2	À CLIENTÈLE DE QUARTIER							8:		
PUBLIC 3	À CLIENTÈLE LOCALE À CLIENTÈLE DE RÉGION							9		
PUBLIC 4			REGION					9	1	
ROUPE D'UTILISATION R) E LOISIRS							2	
RÉCRÉATION 1			Ee					9:		
RECREATION 2 DRMES SPÉCIALES		GRANDS ESPAC	E3					9:	ა	
DRIVIES SPECIALES		ROJET D'ENSEMI	RI E					16	26	
								33		
		% DE STATIONNEMENT COUVERT TYPE D'ENTREPOSAGE PERMIS						33		
		% DE LA SUPERFICIE DE TERRAIN POUR ENTREPOSAGE								
<u> </u>		DE EA OOI EN I	DIE DE TENTONINT OC	JK ENTKET OOA	J.			33	00	
ÉCIFIQUEMENT EXCLUS										
ÉCIFIQUEMENT PERMIS	206, 207, 20	08, 215								
OTES: 141, 428, 437										
ormes	153	153	168	168	168	168	158	161	185	184
implantation	Hauteur	Hauteur	Marge	Marge	Marge	Largeur	1.0.5	R.P.T	Aire libre	Aire
iiipiaiitatioii	maximale	minimale	avant	arrière	latérale	combinée		13.1 .1	%	agrémei
						cours				%
						latérales				[
ÉNÉRALES					1		1			
ENERALES	15			<u></u>		<u> </u>	0,80		20	10
ARTICULIÈRES										
-					1				1	
ormes	54	Ī	54	1	54					
e lotissement	Largeur		Profondeur du	ı lot	Superficie du lo	.				
				_		\dashv				
ÉNÉRALES										
ARTICULIÈRES						\neg				
ANTIOULIERES										
ormes		159 - 160			16				167	
e densité		Superficie max			R.P.T m				ents à l'hectare	
	Admin. et s		Vente au détail	Admir	n. et service	Vente au		mbre minimal	Nombre	maximal
ÉNÉRALES	1100					2,7	5	7,2		